



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
VILLE DE FIGEAC

Le Maire

à

Madame et Monsieur les parents d'élèves des écoles élémentaires publiques de Figeac

A Figeac, le **- 5 MAI 2020**

Madame, Monsieur,

La crise sanitaire que nous connaissons aujourd'hui nous oblige de par son caractère inédit à adapter nos procédures et protocoles en permanence afin de prendre en compte la sécurité sanitaire des Figeacois et Figeacoises.

A ce titre, dans le cadre de la réouverture des écoles et de la stratégie de déconfinement décidée par le Gouvernement, je peux vous informer que les trois écoles élémentaires publiques, à savoir l'école Louis Barrié, l'école Jacques Chapou et l'école Paul Bert, vont réouvrir de manière très progressive, à compter du mardi 12 mai 2020 aux enfants des parents volontaires. Le lundi 11 mai étant réservé à la pré-rentree des personnels enseignants.

Afin de garantir cette sécurité sanitaire, un protocole très strict sera mis en place en concertation avec l'Inspection Académique et la Commune selon un référentiel de l'Éducation Nationale. Les éléments que je porte à votre connaissance sont donc les suivants :

- Les élèves des parents volontaires seront intégrés dans des groupes. Il est prévu, à ce jour, d'accueillir 15 élèves maximum par écoles le mardi 12 mai et d'ajouter un autre groupe de 15 élèves maximum le jeudi 14 et vendredi 15 mai et de continuer progressivement ce retour en classe au fur et à mesure. Les groupes d'élèves seront constitués par les directrices des écoles en intégrant en priorité les enfants des personnels prioritaires au sens de la réglementation,
- Les écoles seront ouvertes les lundis, mardis, jeudis et vendredis uniquement,
- Les horaires prévisionnels susceptibles de variation de quelques minutes sont établis ainsi :

8h35	Accueil des enfants
8h35 – 11h45	Temps scolaire
11h45 – 13h35	Temps de repas
13h35 – 16h00	Temps scolaire
16h00	Départ des enfants

- Sur les temps périscolaires, les garderies et centre de loisirs ne pourront être organisés. Les parents devront dans la mesure du possible pouvoir récupérer leur enfant à 11h45. En cas d'impossibilité, un repas froid, qui sera pris dans la classe, devra être fourni par les familles sans possibilité de stockage dans un lieu réfrigéré,
- Un protocole de désinfection sera mis en place par les personnels communaux qui porteront un masque à l'instar des enseignants,
- Les récréations seront échelonnées et les élèves devront respecter les gestes barrières ainsi que les mesures de distanciation physique.

.... /

Vous trouverez en annexe du présent courrier d'information un formulaire d'inscription à renseigner au plus tôt principalement par retour de mail ou en dépôt en mairie avant le mercredi 6 mai 2020 à 16h00. Cette inscription sera valable jusqu'à la fin de l'année scolaire. Aucune inscription intermédiaire ne sera acceptée.

Ces éléments énoncés précédemment feront l'objet d'une évaluation quasi journalière et de réajustement si nécessaire.

Je reste conscient de l'importance du respect par tous des protocoles sanitaires ainsi que des gestes barrières et je vous assure de la mobilisation du personnel communal et de l'équipe éducative dans la bonne réussite de ces réouvertures.



Le Maire,

André MELLINGER